

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET 25JUN 2002

Présents : **Membres :** Claudine MENUAULT, Philippe GOULAY, Frédérique RENARD, Jean DESMAISON, Paul POIRAUDEAU, Denis THIBAUT, Abdelhak BENBAMMOU, Daniel ROSANVAL, Hugues VAUDOUR, Abdelsselem BADRI, Catherine CHAPUY, Jacques BRESSOLLETTE, Patrick BOUCHET, Odette BODIN, Abdelilah BENBAMMOU, Stéphanie SOULIER, Marie-Thérèse GAUTIER, Annie HERIVEAU,

Conseillers municipaux : Andrée CHAREYRE, Guillaume JUIN, Gérard ZABATTA.

Direction de la proximité et de la Citoyenneté : Pierre JULAN (Directeur Général Adjoint), Marylène CHIARADIA (Responsable MCSP Clou-Bouchet), Bruno BROSSARD (Assistant conseils de quartiers)

Excusés : Jeanine GABORIT, Jean-Claude BUISSON, Danièle RICHARD

Absents : Christabelle CHOLLET, Patricia DEBORDE, Claudette BŒUF,

| INTERVENANT | OBJET | Suivi ou Commentaires |
|-------------|--|-----------------------------|
| | <p>📁 <u>Candidats à la Co-présidence</u></p> <p style="text-align: center;">GOULAY Philippe RENARD Frédérique BENBAMMOU Abdelhak GABORIT Jeanine</p> <p><u>1^{er} TOUR</u></p> <p><u>VOTES :</u> 18 exprimés</p> <p><u>RESULTATS :</u></p> <p style="text-align: center;">GOULAY Philippe : 1 voix RENARD Frédérique : 9 voix BENBAMMOU Abdelhak : 6 voix GABORIT Jeanine : 2 voix</p> | |

2^{ème} TOUR

VOTES : 16 exprimés + 1 blanc

RESULTATS :

RENARD Frédérique : **10 voix**
BENBAMMOU Abdelhak : 6 voix

Elue : RENARD Frédérique

Candidats au bureau

BENBAMMOU Abdelhak
GABORIT Jeanine
BADRI Abdelsselam

Elus à main levée :

BENBAMMOU Abdelhak
GABORIT Jeanine
BADRI Abdelsselam

Membres du bureau

Co-Présidente élue : **Andrée CHAREYRE**

Co-Présidente des habitants : **RENARD Frédérique**

BENBAMMOU Abdelhak (Secrétaire)
GOULAY Philippe
GABORIT Jeanine
BADRI Abdelsselam

THEMES ABORDES :

JEUNES – ADOLESCENTS - ENFANTS

Il est nécessaire de trouver des occupations utiles ou des activités aux jeunes du quartier en leur donnant un accès à la culture par des entrées gratuites à toutes les manifestations.

De plus, il faut leur développer des lieux de rencontre qui sont pour le moment insuffisants.

Pour les plus jeunes, il est proposé de développer des aires de jeux (type CAC) protégés pour éviter tout risque de danger.

SPORT

Stade René GAILLARD

Aménagement du stade d'une manière à ce que les clubs de football de notre quartier puissent jouer.

AMENAGEMENT DU QUARTIER

L'aménagement du quartier doit se faire :

- ⇒ par la mise en place d'une communication de proximité à tous les habitants : qui compose le Conseil de quartier ? qui fait quoi ? qui sont les interlocuteurs ?
- ⇒ par un inventaire de toutes les attentes de tous les habitants du quartier en discuter avec les jeunes et leurs parents.
- ⇒ par la mise en place de projets en direct des personnes en difficulté.

AMENAGEMENT VOIRIE

Le Conseil de quartier doit réfléchir sur les points suivants

- ⇒ le remplacement du stationnement alterné par quinzaine par des cases de stationnement.
- ⇒ plus d'éclairage public dans tout le quartier.
- ⇒ l'aménagement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite.
- ⇒ l'installation de toilettes publiques dans plusieurs zones du quartier et accessibles à tous. (Travaux reportés en 2003).
- ⇒ que les travaux prévus concernant le Boulevard de l'Atlantique soient plus qu'un projet routier. (Dossier transmis aux Co-Présidentes, début des travaux automne 2002)
- ⇒ qu'une réflexion soit mise en place sur l'agrandissement de la MACIF et sur le stationnement.
- ⇒ la finition des travaux du Parc Auzanneau.
- ⇒ Sécurité routière aux abords de l'école Jean Zay.

SECURITE

Le problème de sécurité pour les enfants de l'école Jean Zay mais aussi dans le quartier doit être résolu avec la mise en place d'une surveillance 24h/24h en coopération avec le commissariat.

PROPRETE DU QUARTIER ET DES LOGEMENTS

OPAC

Le Conseil de quartier doit intervenir auprès de l'OPAC en ce qui concerne :

- ⇒ la propreté des logements.
- ⇒ la propreté des lieux communs (entrées d'immeuble..).
- ⇒ le problème des nuisances sonores des logements.
- ⇒ le problème d'humidité dans les logements.
- ⇒ le problème de propreté des espaces verts.

Ces problèmes pourraient trouver une solution par la mise en place :

- ⇒ de travaux supplémentaires dans les logements.
- ⇒ la réfection totale de certains appartements. (Transmettre à l'OPAC).
- ⇒ d'une campagne de sensibilisation sur la propreté, l'hygiène et la sécurité auprès des habitants du quartier (fête de l'environnement, journée quartier propre...).
- ⇒ de poubelles supplémentaires dans tout le quartier qui pourraient améliorer la propreté des espaces publics.

DECHETERIE

La déchetterie du Clou-Bouchet a été supprimée mais il subsiste encore une haie et les habitants stockent leurs déchets derrière celle-ci : le Conseil de quartier propose de la supprimer et de faire de cet espace un lieu de stationnement (annexe CNPVA).

Proposition d'installer les bennes à ordures sous les transparents entre les bâtiments sur tout le quartier mais Annie HERIVault signale que l'installation de bennes sous les transparences augmenterait le risque de bruit. Un ramassage des encombrants pourrait être mis en place régulièrement.

Jeunes : enfants et ados

Prévoir des aires de jeux protégées afin que les enfants puissent aller jouer sans risque de danger.

Trouver des occupations pour les jeunes du quartier en favorisant des activités utiles et leur donner la possibilité de s'épanouir par celles-ci, et l'accès à des manifestations culturelles gratuites.

Pourquoi les travaux de la Place Raoul Auzanneau sont-ils interrompus depuis au moins 2 ans ?

Sécurité

Plusieurs questions sont posées :

- La sécurité des enfants de l'école Jean Zay tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

- Pour les enfants qui sont exposés, voir le problème de l'insécurité dans le quartier en mettant une surveillance accrue et permanente en liaison avec le commissariat.

Autres demandes

- Commissions : Pour 27 personnes constituant le conseil de quartier, 6 commissions seront mises en place avec un choix pour chacune.

- Mettre en place : - Une communication de proximité par des moyens adaptés.

- Projets pour rendre service aux personnes en difficultés.

Règlement intérieur

Première étude du règlement intérieur qui sera présenté lors du Conseil de Quartier du 10 septembre 2002.

 **QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Demande d'obtenir une adresse E-Mail pour les contacts ?

Pour les contacts : MCSP du Clou-Bouchet : 05 49 04 01 06

Ou Service Concertation et conseils de quartier :

bruno.brossard@mairie-niort.fr : 05 49 78 74 78

⇒ Lors des séances du Conseil de quartier, le public peut-il être présent ? En réponse, il est spécifié dans la charte (art 5, alinéa 1) que les séances du Conseil sont publiques.

En conclusion les Co-Présidents ainsi que les membres sont très satisfaits de cette première séance de Conseil.

Réunion du bureau

Jeudi 11 juillet 2002 à 20h30

MCSP Clou-Bouchet